



## Grandes cultures

### Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Blé d'hiver

- **Stade** : entre DFP et début floraison (BBCH 39 - 61).
- **Septorioses** : en progression, le risque fort se maintient, surveillez les symptômes sur les 3 dernières feuilles.
- **Fusarioses des épis** : en période de risque, évaluer le risque pour les situations favorable. Nouveaux seuils pour les mycotoxines (DON) à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ; attention *Microdochium* sur blé dur.
- **La rouille brune et jaune** : évoluent peu, mais sont signalées dans quelques parcelles hors réseau. Maintenir la surveillance notamment sur variété sensible. Les conditions sont favorables à leur développement.
- **Oïdium** : pas d'évolution, surveiller les variétés sensibles.
- **Pucerons et cécidomyie** : à surveiller.

### Orge d'hiver

- **Stade** : entre épiaison et fin floraison (BBCH 55 - 69).
- **Helmintosporiose** : présente, majorité hors période de risque, surveillez les parcelles tardives, notamment les variétés sensibles.
- **Rhynchosporiose, oïdium et rouille naine**: faible présence, maintenez la surveillance des variétés sensibles et tardives.
- **Charbon nu** : à signaler en cas de présence.

### Toutes céréales

- **Les symptômes de JNO sont visibles à des degrés divers dans de très nombreuses parcelles.** Évaluation de son importance en répondant à [l'enquête](#).
- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2024](#)

### Maïs

- **Situation** : les semis interrompus. Les stades sont entre levée et 3 feuilles.
- **Limaces et oiseaux** : attaques signalées, à surveiller avant et pendant la levée.

### Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : en floraison (BBCH 61)
- **Pucerons verts** : surveiller l'arrivée et l'installation des pucerons
- **Tordeuses** : installez vos pièges sur les parcelles qui fleurissent
- **Complexe *Colletotrichum/Ascochyta pisi*** : surveiller l'apparition et le développement

### Colza ([cliquer ici pour accéder au paragraphe](#))

- **Stades** : de G3 à G4 (BBCH 72 à 73) ;
- **Charançons des siliques** : présence faible ;
- **Pucerons cendrés** : présence faible ;
- **Autres bioagresseurs** : *mycosphaerella*, orobanches rameuses ;

N°15  
07/05/2024



#### Animateur filières

Céréales à paille / Maïs  
Khalid KOUBAÏTI  
FREDON Nouvelle-Aquitaine  
[khalid.koubaiti@fredon-na.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredon-na.fr)

#### Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

#### Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia  
[a.penant@terresinovia.fr](mailto:a.penant@terresinovia.fr)

#### Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs  
Clément GRAS / ARVALIS  
[c.gras@arvalis.fr](mailto:c.gras@arvalis.fr)

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Nombre de parcelles	Colza	Pois protéagineux	Blé	Orge
Créées	54	19	64	24
Observées	7	4	19	6

## Blés

Une période de temps plus calme et plus sec s'annonce jusqu'à la fin de semaine (puis retour des pluies ou averses) avec des journées ensoleillées. Les températures vont progressivement remonter et devraient passer au-dessus des normales saisonnières.

### Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
<b>Poitiers</b>	9° / 21° ▶ 15 km/h	10° / 22° ▲ 20 km/h	12° / 22° ▲ 15 km/h	11° / 27° ▲ 15 km/h	13° / 28° ▼ 15 km/h	13° / 24° ▶ 15 km/h
<b>Niort</b>	10° / 22° ▲ 15 km/h	11° / 23° ▲ 20 km/h	13° / 25° ◀ 20 km/h	13° / 29° ▲ 15 km/h	14° / 28° ◀ 15 km/h	14° / 24° ▼ 20 km/h
<b>Saintes</b>	9° / 23° ▶ 15 km/h	10° / 24° ▲ 20 km/h	12° / 25° ▲ 15 km/h	12° / 28° ▲ 15 km/h	14° / 25° ▼ 15 km/h	14° / 21° ▶ 20 km/h
<b>Angoulême</b>	9° / 21° ▶ 15 km/h	11° / 24° ▲ 20 km/h	12° / 25° ▲ 15 km/h	11° / 29° ◀ 10 km/h	14° / 29° ▼ 15 km/h	14° / 24° ▲ 15 km/h

### • Stade phénologique et état de la culture

Les conditions hydriques et de températures restent favorables pour un développement optimal des blés. Les stades s'étalent de DFP à début floraison (BBCH 37 - 61).

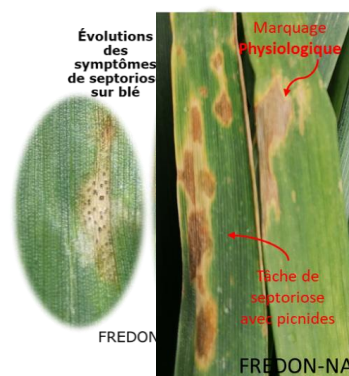
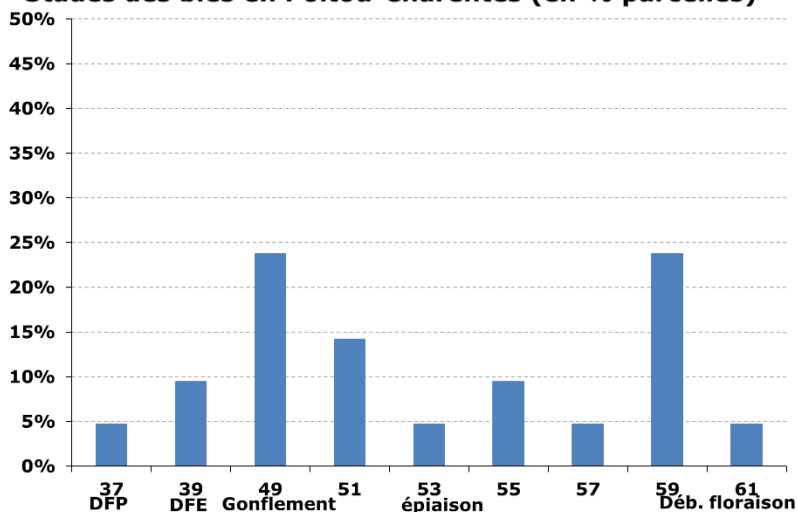
### • Septoriose

Elle est présente sur les F3 de toutes les parcelles observées cette semaine, mais à des fréquences variables de 10 à 100%. Une seule parcelle est encore au stade DFP. Près de la moitié de ces parcelles ont également quelques F2 avec de la septoriose.

Ces symptômes **sont en progression par rapport aux précédentes semaines.**

Sans tenir compte des dernières protections réalisées, le seuil indicatif de risque est atteint dans près de la moitié de ces parcelles dont la majorité des variétés sont « Peu sensible » à « Assez résistante » à la septoriose. Deux sont « Assez sensible à peu sensible ». Certaines de ces parcelles ont pu être protégées depuis le début avril et fin avril pour les parcelles les plus avancées, mais le manque d'information dans la

Stades des blés en Poitou-Charentes (en % parcelles)



base ne permet pas plus de précision pour cette analyse.

Le modèle Septo-LIS® d'Arvalis montre, selon la pluviométrie locale depuis début tallage, pour les variétés assez sensibles (type Oregrain) un risque fort. Pour les variétés résistantes (type RGT Césario) le risque est fort pour les semis de mi-octobre et modéré à fort pour les autres.

**Ce niveau de risque a rarement été atteint dans la région.**

### Septo-LIS® d'Arvalis

Simulation : 06/05/2024		Variété : OREGRAIN, semée le :		Variété : RGT CESARIO, semée le :		
ARVALIS		Gare:	15/10/2023	25/11/2023	15/10/2023	25/11/2023
Département : 16	CHALAIS -RIOUX-MARTIN	+++	+++	+++	++	
Département : 17	SAINTES	+++	+++	+++	+++	
Département : 17	ST LAURENT DE LA PRÉE	+++	+++	+++	+++	
Département : 79	NIORT SOUCHE	+++	+++	+++	++	
Département : 86	POITIERS-BIARD	+++	+++	+++	++	

Risque Fort +++ Risque Modéré ++ Risque Faible --

**Période de risque** : à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque** :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20). À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes. À partir du stade DFE c'est la F3 qu'il faut prendre en compte.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono-variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

#### Évaluation du risque

Les symptômes sont en progression **dans une majorité de parcelles qui ont atteint ou dépassé le stade Dernière Feuille Étalée (DFE)**. Les pluies ou averses prévues à partir de début de semaine prochaines peuvent engendrer de nouvelles contaminations. **Si le risque septoriose n'a pas été pris en considération dernièrement, notamment pour les parcelles tardives, il doit être évalué avant l'arrivée de la prochaine période pluvieuse.**

- **En cas de confirmation de pluies en début de semaine prochaine, le risque devient fort pour les variétés sensibles ou peu sensibles et modéré à fort pour les semis de fin novembre avec variétés peu sensibles.**

- **En absence de pluies significatives** le risque de contamination et de progression de cette maladie sur les feuilles supérieure est faible.

Ce risque doit être évalué par l'observation, **sur des 3 derniers étages foliaires**, en fonction de la sensibilité variétale et **en tenant compte de la persistance des protections réalisées sur la parcelle.**

Surveillez en priorité les variétés sensibles ou peu sensibles semées en octobre.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

## • Fusarioses des épis

Les blés les plus précoces, arrivent en période de sensibilité à ces champignons. Près de 5 % des parcelles du réseau entrent en période de sensibilité. Les températures annoncées vont accélérer la floraison des blés.

Les observations à la parcelle ne sont pas utiles pour la gestion de la maladie. En revanche, l'évaluation du risque est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques.

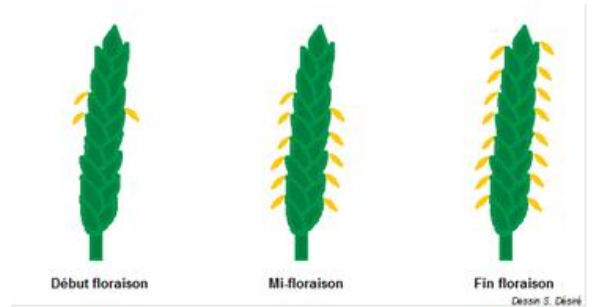
Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*.

**Période de risque :** début floraison, dès la sortie des premières étamines





### Seuil indicatif du risque :

Pas de seuil mais la grille de risque agronomique ci-dessous, combinée aux conditions climatiques permet d'évaluer le risque dans votre parcelle.

Cette grille aide à évaluer le risque d'accumulation du déoxynivalenol (DON), dans les grains, lié à la fusariose des épis (*Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*). Elle indique les recommandations à suivre dans chaque situation. Elle devra être actualisée en fonction du climat à floraison.



## GRILLE D'ÉVALUATION DU RISQUE D'ACCUMULATION DU DEOXYNIVALENOL (DON) DANS LE GRAIN DE BLE TENDRE ET D'AIDE AU TRAITEMENT CONTRE LA FUSARIOSE SUR ÉPI (*F. GRAMINEARUM* ET *F. CULMORUM*)

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/- 7 jours)		
				<10	10-40	>40
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1			
		Moyennement sensibles	2			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4			
		Moyennement sensibles	5		T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4			T
		Moyennement sensibles	5		T	T
		Sensibles	6	T	T	T
		Sensibles	7	T	T	T

ARVALIS-Institut du végétal 2011

## RECOMMANDATIONS

**1 et 2 :** Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON. Pas de gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses quelles que soient les conditions climatiques.

**3** : Le risque peut être encore minimisé en choisissant une variété moins sensible. Gérer spécifiquement les fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison).

**4 et 5** : Il est préférable d'implanter une variété moins sensible ou de réaliser un labour pour revenir à un niveau de risque inférieur. A défaut, effectuer un broyage le plus fin possible et une incorporation des résidus rapidement après la récolte. Pour ces deux niveaux de risque, envisager une gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses, sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).

**6 et 7** : Modifier le système de culture pour revenir à un niveau de risque inférieur. Labourer ou réaliser un broyage le plus fin possible des résidus de culture avec une incorporation rapidement après la récolte sont les solutions techniques les plus efficaces et qui doivent être considérées avant toute autre solution. Choisir une variété peu sensible à la fusariose. Gérer systématiquement avec une solution anti-fusarium efficace.

Attention, la décision finale de gestion devra tenir prioritairement compte du climat pendant la période épiaison début floraison : une forte humidité ou une période pluvieuse durant la phase épiaison floraison (plus de 48 heures à 100 % d'humidité) conduit à prendre en compte le risque fusarioses avec une gestion au début de la floraison, principalement quand le risque agronomique est supérieur ou égal à 4.

D'une façon générale, les variétés à privilégier dans les situations où le risque fusariose est important sont les variétés notées résistantes à la fusariose (note supérieure ou égale à 6).

Les conditions sèches de la montaison ont été défavorables à la maturation de l'inoculum de *Fusarium Graminearum*, relativisant le risque pour les blés les plus précoces déjà à floraison. Les conditions fraîches et venteuses sont également des facteurs climatiques plutôt défavorables à ce même champignon producteur de mycotoxines. En revanche, les conditions pluvieuses sur une longue période avec de forts cumuls augmentent le risque.

### Évaluation du risque

La période de risque commence pour les semis d'octobre (en début floraison) et sera atteinte la semaine prochaine pour les semis de novembre et décembre, les pluies ou averses annoncées en fin de semaine peuvent favoriser les contaminations des épis.

Pour les semis précoces en blés tendres, le **risque dépend** de la situation agronomique et de la coïncidence entre la floraison des blés et les périodes pluvieuses. **Il est fort** pour toutes les variétés avec un précédent favorable (ou résidus en surface) et sans labour ainsi que pour les blés de variétés sensibles après labour **en cas de période pluvieuse**.

Les semis précoces en blés durs au stade épiaison/début floraison, plus sensibles, **sont plus à risque**.

Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse). Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé et **sa gestion est inutile en cas d'absence de pluie**.

Rappel : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).

**ATTENTION** : A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les seuils des niveaux de mycotoxines (DON) vont être abaissés au niveau Européen. Pour exemple, le seuil pour le blé tendre passe de 1250 µg/kg à 1000 µg/kg. Tous les seuils sont consultables sur le site de l'Union Européenne [ici](#)



#### Méthodes alternatives (*F. roseum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

#### Des produits de biocontrôle existent : à actualiser

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

### • Rouille brune

Les pustules sont notées dans 4 des 19 parcelles observées (contre 9 sur 27 la semaine précédente).

Les **résultats du modèle SPIROUIL** montrent, pour la majorité des postes météo, une évolution assez rapide. **L'indice de risque a dépassé celui de l'an dernier et celui de l'année de référence haute pour les semis de mi-octobre ainsi que pour ceux de fin novembre.**

**Période de risque** : à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque** : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

### Évaluation du risque

La rouille brune a besoin d'eau libre (rosée du matin) et de température pour se développer. Le risque reste donc élevé, la surveillance doit être maintenue.

Pour les variétés sensibles **le risque est fort** pour les semis précoces et **modéré pour les semis de fin novembre**. Pour les autres variétés (peu sensibles à résistantes) le risque est faible.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

### • Rouille jaune

Non observée cette semaine, mais d'autres cas ont été relevés les semaines dernières dans 2 parcelles du réseau et hors réseau sur des variétés sensibles.

Les **résultats du modèle Yello**, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque), montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur les semis les plus précoces. **Le risque climatique de l'année dépasse celui de l'année de référence haute plus particulièrement pour les semis précoces et pour l'ensemble des stations de référence.**

### Évaluation du risque

En absence de symptôme, **le risque est actuellement faible**.

Il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Surveillez en priorité les variétés sensibles.

 **Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.**

### • Oïdium

Non détecté.

**Période de risque** : du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

**Seuil indicatif du risque** :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

### Évaluation du risque

Le risque oïdium est faible pour la majorité des situations sauf pour les variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

Les conditions climatiques locales peuvent être favorables pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps

sec et chaud le jour sur des biomasses importantes. Néanmoins, il est intéressant de noter que les fortes pluies peuvent nettoyer l'inoculum se trouvant sur les feuilles.

Surveillez les variétés sensibles.

## • Cécidomyie orange

Ce ravageur n'est pas encore observé, mais nous rentrons dans la période de sensibilité pour les parcelles précoces et il convient de **mettre vos cuvettes en place**.

Dans les zones historiques cécidomyies (voir carte ci contre), la surveillance est particulièrement recommandée. L'observation de ce ravageur se pratique du stade épiaison au stade floraison, à l'aide de 2 cuvettes jaunes espacées de plusieurs mètres notamment sur les variétés sensibles.

- Haut de la cuvette à positionner à la base des épis,
- Remplir la cuvette avec un fond d'eau savonneuse et du gros sel,
- Relever tous les 2 jours à la même heure (matin ou soir) jusqu'à l'apparition des cécidomyies,
- Dès les 1<sup>ères</sup> captures, effectuer un relevé quotidien.

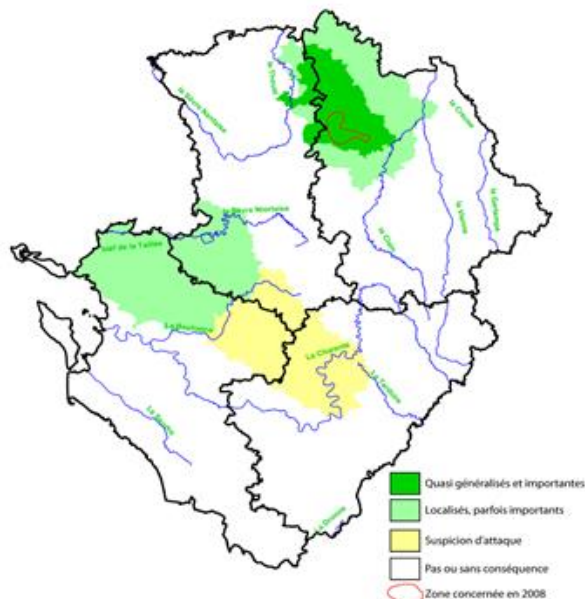


Adultes femelles  
(2-3 mm)



Photo R. DOUCET Arvalis 2005

Secteurs d'attaques en 2008-2009



**Période de risque** : du stade épiaison au stade floraison.

**Seuil indicatif du risque** : 10 captures en 24 h ou 20 en 48 h en moyenne par cuvette jaune.

## • Pucerons des épis

Ils ne sont pas présents sur les épis des parcelles observées. La période de sensibilité est encours pour la majorité des blés.

Surveillez surtout leur progression sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires. Le plus souvent, ces dernières années, ces derniers ont régulé suffisamment les populations pour éliminer les risques de dégâts.

**Période de risque** : épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

**Seuil indicatif du risque** : 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.

### Évaluation du risque

les parcelles précoces arrivent en période de risque. Surveillez surtout la progression des pucerons sur les épis ainsi que la présence d'auxiliaires. Le **risque est actuellement faible**.

Observation des différents auxiliaires permet de vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

## • Jaunisse Nanisante de l'Orge

De nombreux symptômes sont observés hors réseau aussi bien sur orge d'hiver que sur blé tendre. Les attaques sont particulièrement importantes sur les semis d'octobre, mais de nombreux foyers sont

également observables sur les semis de novembre voir de décembre/janvier. Dans ces derniers cas, l'intensité de la maladie est faible.

Afin d'évaluer l'importance de ce problème sur le territoire et de relever la gravité des situations, nous vous demandons de renseigner ce petit questionnaire : [Enquête JNO 2024](#).

## ORGE D'HIVER

### • Stade phénologique et état de la culture

Les stades des orges d'hiver sont entre épiaison et fin floraison (BBCH 55 - 69).

### • Helminthosporiose de l'orge

Cette maladie est notée dans 4 des 6 parcelles observées cette semaine, dont 2 avec des niveaux d'attaque importants. Cependant, toutes ces parcelles ont dépassé la période de risque.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

#### Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.

#### Évaluation du risque

Le risque se maintient uniquement pour les quelques parcelles tardives. Pour ces situations, il est modéré ou fort selon la sensibilité variétale.

**Observez vos parcelles** avant toute décision.

Pour les parcelles en période de risque, en cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

### • Rouille naine de l'orge

Non présente dans les parcelles observées. Des observations hors réseau montrent une certaine évolution sur variétés sensibles. La majorité des parcelles ont dépassé le stade gaine éclatée.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (BBCH 31) au stade « gaine éclatée » (BBCH 47).

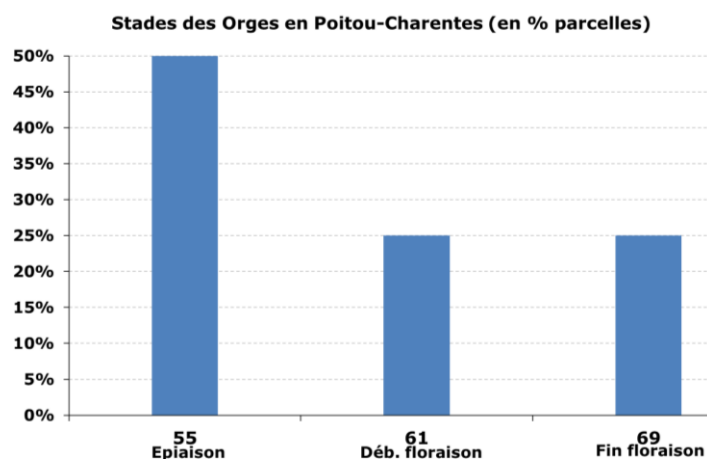
#### Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

#### Évaluation du risque

La majorité des parcelles ont atteint ou dépassé le stade gaine éclatée, le risque lié à cette maladie devient faible ou modéré pour les orges plus tardives.

Surveillez les variétés sensibles encore en période de risque.





## • Rhynchosporiose de l'orge

Les attaques de cette maladie sont absentes dans les parcelles observées.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).



Photo : Fredon NA

### **Évaluation du risque**

La présence du champignon est faible et une majorité des parcelles ont atteint ou dépassé le stade sortie des barbes. le **risque lié à cette maladie devient faible ou modéré pour les rares orges tardives**. Remarque : la maladie est très présente sur les orges de printemps.

Pour les parcelles encore en période de risque, en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint. Le risque peut être plus important pour les orges de printemps semées d'automne, plus sensibles et arrivant à des stades plus avancés.



**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2024-257 du 25/04/2024. [Téléchargez la liste.](#)

## • Oïdium de l'orge

Cette maladie est absente dans les parcelles observées.

**Période de risque :** à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.



Photo : Fredon NA

### **Évaluation du risque**

Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur son développement notamment sur les variétés sensibles.

## • Charbon nu

Des attaques de ce champignon peuvent être observées. **La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler** (adresse en page 1).

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.

**Vérifiez vos parcelles.**

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le



sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !

- **Jaunisse Nanisante de l'Orge**

De nombreux symptômes sont observés hors réseau aussi bien sur orge d'hiver que sur blé tendre. Les attaques sont particulièrement importantes sur les semis d'octobre, mais de nombreux foyers sont également observables sur les semis de novembre voir de décembre/janvier. Dans ces derniers cas, l'intensité de la maladie est faible.

Afin d'évaluer l'importance de ce problème sur le territoire et de relever la gravité des situations, nous vous demandons de renseigner ce petit questionnaire : [Enquête JNO 2024](#).

# MAÏS

## • Situation

La majorité des semis de maïs grain sont réalisés, la reprise des semis (interrompu par la période pluvieuse passée) est en attente d'un ressuyage suffisant notamment dans les sols profonds.

Actuellement 3 parcelles sont suivies dans le réseau et qui sont entre levée à 3 feuilles.

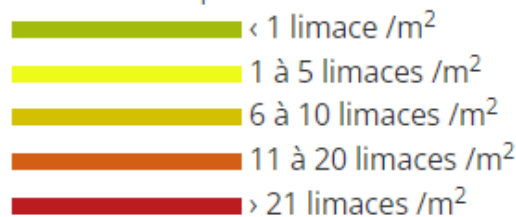
## • Limaces

Les attaques sont notées dans 2 des 3 parcelles.

Les dernières observations du réseau Limaces (DE SANGOSSE), montrent des densités de populations de limaces variables d'une parcelle à l'autre.

**Surveillez les attaques de limaces notamment dans les situations à risque.**

### Niveau de risque

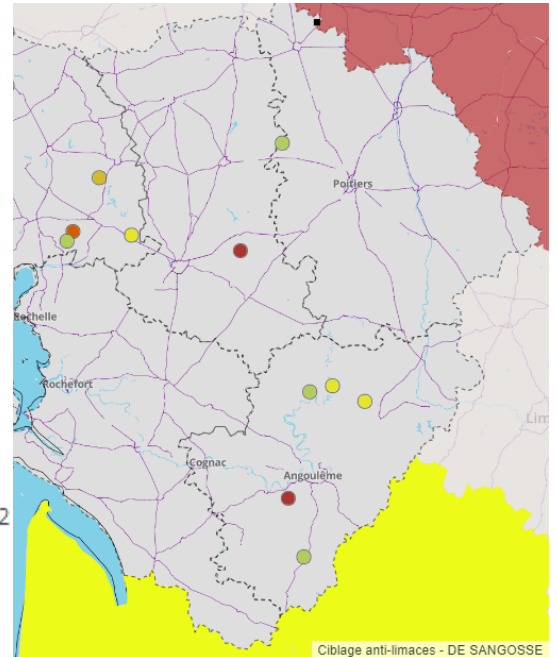


## • Oiseaux déprédateurs

Une activité importante est signalée dans plusieurs parcelles hors réseau.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée, d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez vos parcelles.**



## Guide céréales à paille

### Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

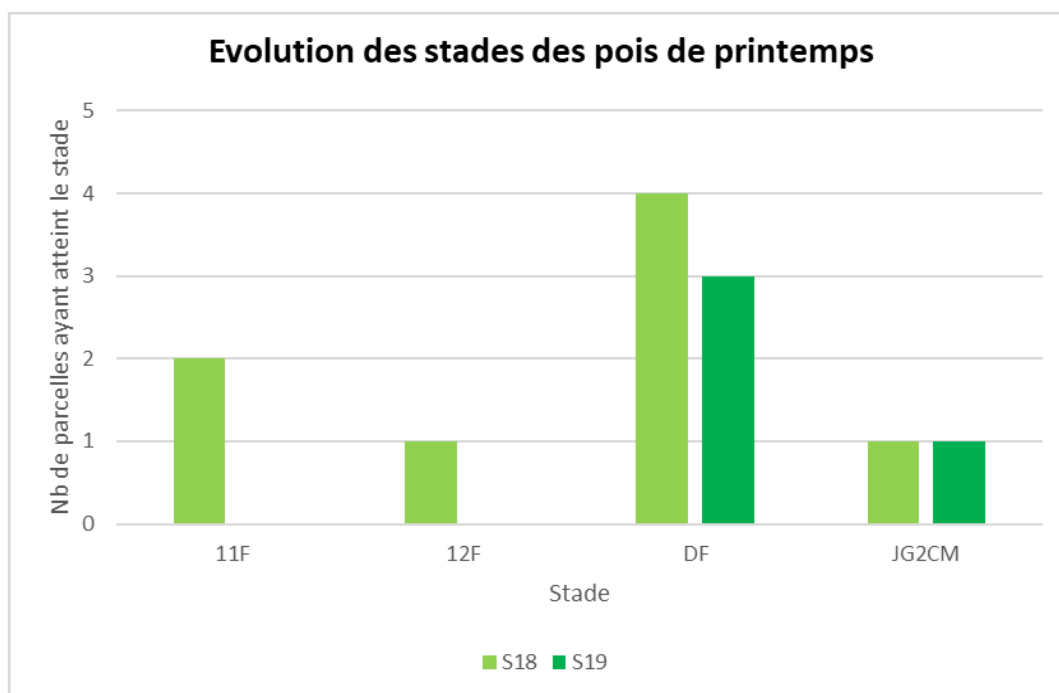
- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).

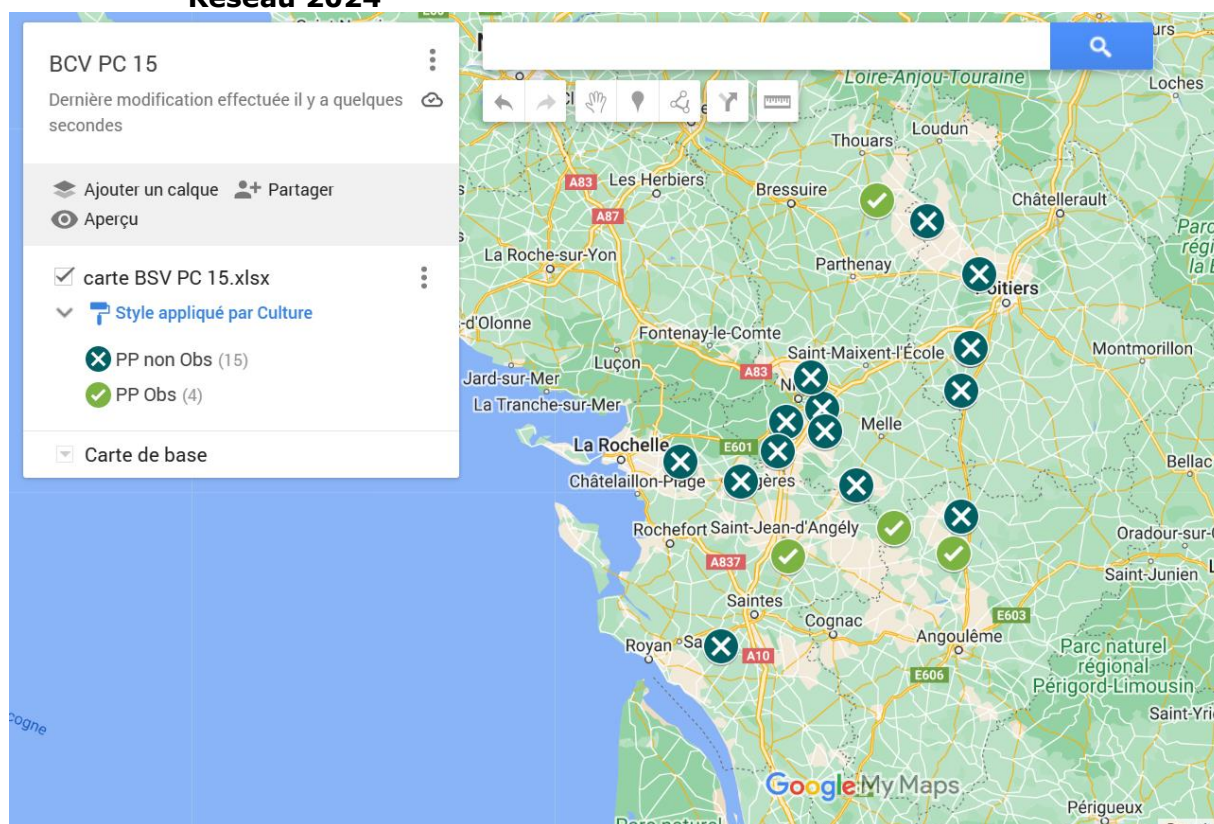
# Pois protéagineux de printemps

- **Stade phénologique et état des cultures**

Les pois de printemps, semés entre la mi-janvier et la mi-mars, sont en fleurs (BBCH 61). Les premières gousses commencent à être visibles.



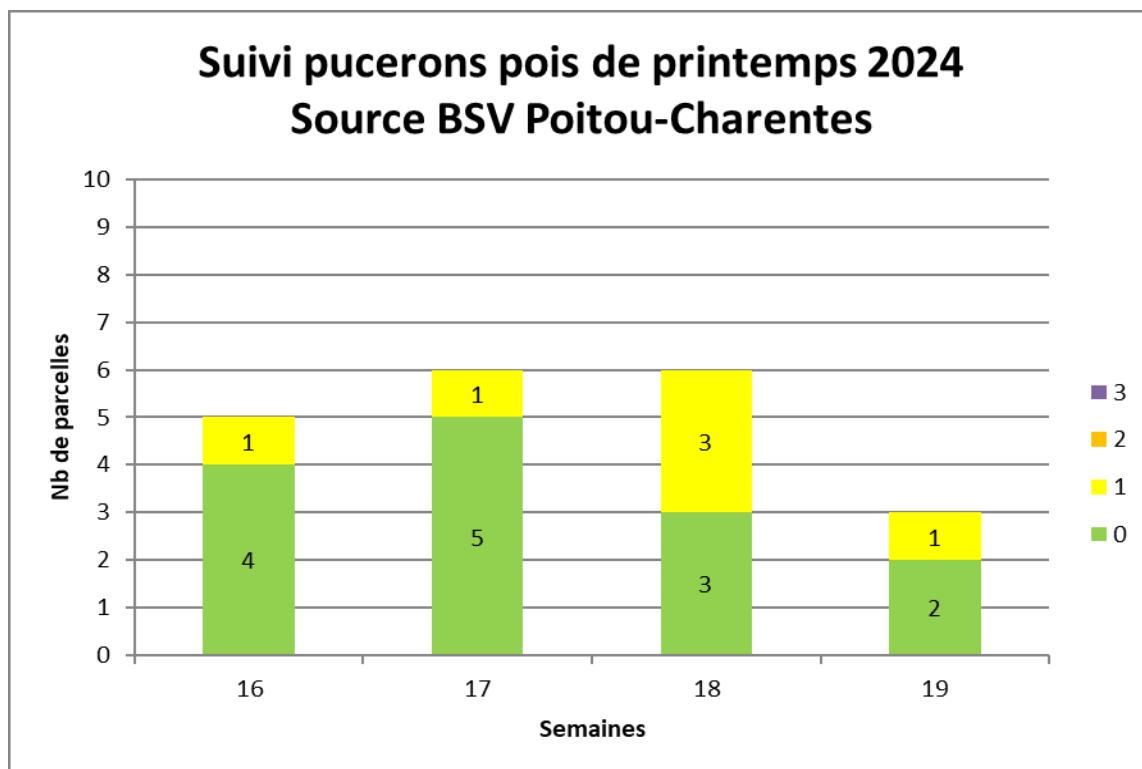
## Réseau 2024



- **Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)**

La présence de pucerons verts est observée sur trois parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

Le ravageur est également observé en dehors du réseau, sa présence restant discrète.



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante

Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante

Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante

Note 4 : plus de 40 pucerons par plante

**Période de risque :** de la levée (BBCH 09) à la fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79).

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

**Seuil indicatif de risque :**

- **Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16)**, le seuil indicatif de risque est **de plus de 10 % de plantes porteuses de pucerons** ;
- **De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BCCH 61)**, le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante** ;
- **À partir de la floraison (BBCH 61)** le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante**.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

**En présence d'auxiliaires, renouveler régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.**

**Astuce :** pour faciliter l'observation des pucerons, secouer 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Compter sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouveler l'opération dans d'autres points d'observations.

### Évaluation du risque



Le risque est considéré comme **moyen à fort** : les pois de printemps arrivent dans la période de risque, et le temps plus chaud et ensoleillé annoncé dans les prochains jours est favorable à l'installation des pucerons dans les parcelles.

Leur arrivée et leur installation sont à surveiller.

Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.

#### Méthodes alternatives



Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

#### • Autres ravageurs du pois

Des dégâts d'oiseaux et de limaces sont signalés.

#### • Complexe *Colletotrichum/Ascochyta pisi/ Ascochyta pinodes*

Le complexe maladies est observée sur quatre parcelles de pois de printemps, à une intensité variable (5% à 50% de la surface foliaire atteinte). La maladie évolue au grès des pluies.

#### Période de risque

**De la sortie d'hiver jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79).**

#### Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort**: suite à une présence importante l'an passé, l'inoculum est présent en plaine, et peut rapidement se développer au sein de parcelles. Le temps humide et doux est favorable à l'expression de ce complexe de champignons. Son évolution est à surveiller de près.

Retrouvez une aide à la reconnaissance des symptômes en annexe du [BSV 9](#).

#### Méthodes alternatives



Respecter les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

#### • Autres maladies du pois de printemps

La présence de mildiou est observée en dehors du réseau, la partie inférieure des plantes étant contaminée. La maladie semble peu évoluer.

Ponctuellement, des taches de bactériose peuvent être observées – la maladie est cependant quasi absente des parcelles.

#### • Flash pois d'hiver – zoom *Colletotrichum* du pois

Observable sur pois d'hiver et de printemps depuis trois campagnes, d'abord à de faibles intensités puis de manière beaucoup plus généralisée pour la récolte 2023, le *Colletotrichum* du pois est une maladie fongique apparaissant en foyers au sein de parcelles.

Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches plus ou moins rondes à ovales, de couleur claire, souvent cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.

Ces symptômes évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de 'coulures', des trous peuvent apparaître. Les feuilles entrent en sénescence plus rapidement.

Sur tiges et vrilles, les symptômes sont les même avec des nécroses souvent plus allongées.

Les plantes peuvent finir par « griller » et disparaître.

La maladie est souvent concomitante avec de l'ascochytose sous sa forme « *Ascochyta pisi* », voire de la bactériose.



Foyers de *colletotrichum* sur pois



Nécroses claires cernées de brun, évoluant sous forme de coulure, grillant les feuilles

Nécroses  
allongées  
sur tiges  
et vrilles



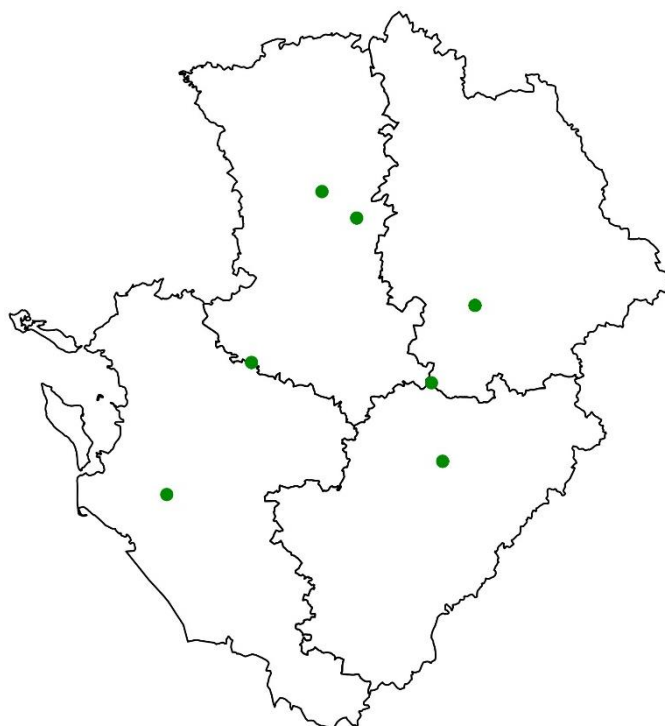
Dessèchement  
prématuré des  
plantes

## Colza

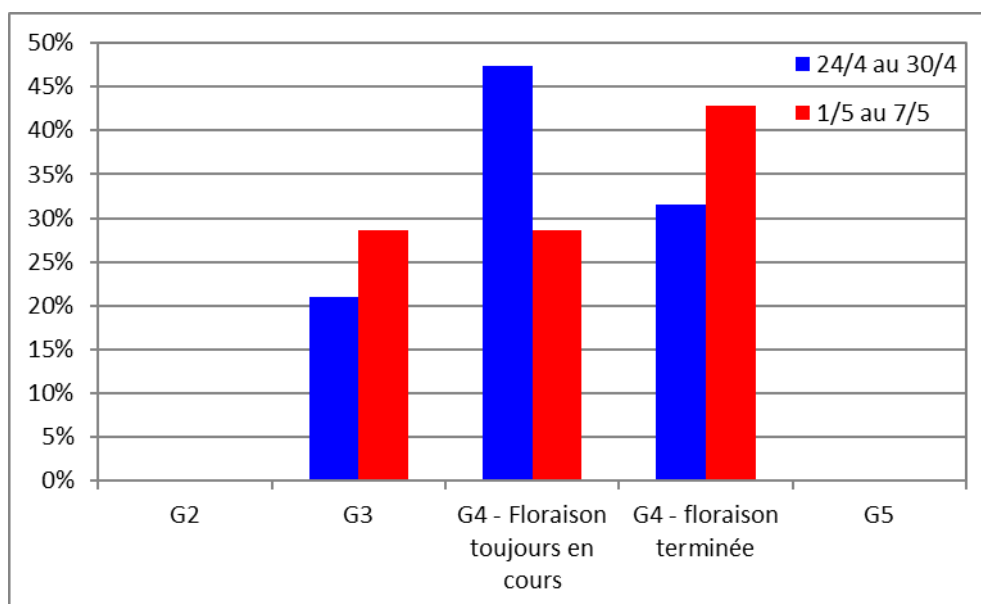
### • Stade phénologique et état de la culture

- Cette semaine, seulement 7 parcelles de colza du réseau Poitou-Charentes sont observées. Il faut prendre avec des pincettes les analyses de risques ci-dessous au regard de la faible remontée d'observations sur le Poitou-Charentes.
- La majorité des parcelles a atteint le stade G4 -stade long - qui va perdurer jusqu'à la coloration des graines avec le passage au stade G5.





**Carte des parcelles de colza observées du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2024**  
(Terres Inovia)



**Evolution des stades du colza en % de parcelles**  
(Terres Inovia)

## • Charançons des siliques

Cette semaine, les charançons des siliques sont peu observés. Seule la parcelle de DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (17) en porte sur les bordures en restant bien en dessous du seuil indicatif du risque.

**Période de risque :** de G1-G2 (BBCH 70-71, formation des premières siliques et chutes des premiers pétales) à G4 (BBCH 73, 10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif du risque :** la nuisibilité directe est faible mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. Le contrôle du charançon des siliques permet de maîtriser l'impact des cécidomyies. En début d'infestation, le contrôle du ravageur en bordure de parcelle peut suffire à maîtriser les dégâts. **Le seuil retenu est de 1 charançon pour deux plantes**

## Évaluation du risque



Les charançons des siliques sont peu observés dans les parcelles de colza de Poitou-Charentes. Avec les rares observations disponibles, le risque est actuellement **faible**

### • Pucerons cendrés

Cette semaine, les pucerons cendrés sont observés dans 3 parcelles du réseau : à DOEUIL-SUR-LE-MIGNON (17), SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE (16) et à LE TALLUD (79). Les infestations restent très inférieures au seuil indicatif de risque.

**Période de risque :** de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4

**Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>

## Évaluation du risque



Avec les rares observations disponibles, le risque est actuellement **faible**.

La hausse des températures annoncées à partir de demain et pour la fin de semaine - couplée à une accalmie des précipitations - est favorable à leur multiplication. La surveillance de l'évolution des colonies de pucerons cendrés, l'observation de la présence des auxiliaires et de pucerons momifié sont de rigueur.

### **Mycosphaerella :**

Des symptômes de mycosphaerella sont observés depuis la fin mars dans le réseau Colza BSV. La présence initialement majoritaire sur les plus vieilles feuilles a progressé vers celles du haut et le long des tiges. Actuellement les tâches sur les siliques sont rarement signalées : il est important de surveiller l'évolution de la maladie pour les conserver saines.

### **Orobanches rameuses :**

Sauf pour quelques exceptions, les émergences sont relativement tardives ce printemps et peu d'orobanches rameuses sont en fleurs. Elles sont couramment observées fin floraison-début remplissage. Avec les conditions climatiques moins stressantes que d'habitude, le parasite cohabite pour le moment avec son hôte.

## **Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la

préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

- **Encadrement des autorisations de mise sur le marché**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

- **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** AGRICULTEUR, CA 16, CA 17-79, CA 86, CEA LOULAY, COOP LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SEVRE ET BELLE, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.